

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE GRACE DIVINE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SOWETO NON LOIN DU
COLLEGE CES, Lot 12, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE GRACE
DIVINE »

Objet : L'évènementiel, la promotion des produits,
articles et denrées alimentaire.

La publicité la communication. Danse et
chorégraphie

Recrutement formation et placement des
hôtesses et stewards.

Le service traiteur. La restauration.

Vente d'articles et gadgets publicitaire.

Fourniture et matériel de bureau.

Le transport des personnes et biens. Location et
vente véhicules.

Le commerce général. Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en
location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SOWETO NON LOIN DU COLLEGE CES, Lot 12, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle SAVADOGO BARKWENDE GERALDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12126 du 08/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79244/GTCA/RC/2023 du 08/11/2023

